

Serge Klarsfeld in Le Temps 26.4.13

Depuis près de 40 ans, je passe mon temps auprès des victimes de la Shoah en France : à les identifier, à retrouver pour chacun d'eux son état-civil, le lieu de son arrestation ; à rassembler les membres d'une même famille malgré les homonymies ; à récupérer les actes de naissance des 11.000 enfants déportés, à obtenir les photos de ces enfants et à en publier plus de 4.300. Du sort des Juifs de France entre 1939 et 1945, j'ai une connaissance précise et s'il est deux ouvrages de référence en ce domaine ce sont « Vichy-Auschwitz » et « Le Calendrier de la persécution des Juifs de France 1940-1944 ». Lorsque j'ai imprimé le premier « Mémorial de la Déportation des Juifs de France » en 1978, j'ai ramené le nombre de victimes de « 100.000 à 120.000 déportés raciaux » selon le ministère des anciens combattants et les dirigeants des organisations juives à 75.000. Ce nombre qui n'est plus discuté correspond à la réalité donc à la vérité et je ne peux qu'être soulagé qu'il y ait moins de pertes que ce que l'on se représentait jusqu'à l'aboutissement de ces recherches minutieuses.

Pour la Suisse, la mission d'une commission visant à cerner le comportement de ce pays pendant la guerre devait être en priorité d'établir combien de Juifs y avaient été accueillis et combien en avaient été refoulés et combien avaient perdu la vie à la suite de ce refoulement. Entre quelles dates : entre le 2 septembre 1939 et le 8 mai 1945. Ce qui s'est déroulé auparavant est une autre histoire ; ce n'était pas encore la guerre et l'Allemagne ne sévissait contre les Juifs qu'à l'intérieur des mouvantes frontières du IIIème Reich. La diplomatie était telle qu'en décembre 1938, Ribbentrop était encore accueilli à Paris avec le tapis rouge tandis qu'en juin 1939 les Juifs du navire le St-Louis ne pouvaient débarquer à Cuba et aux Etats-Unis. Le comportement des Etats et des hommes a moins de signification en temps de paix qu'en temps de guerre quand la tournure des événements est plus dure et plus claire : les Juifs étaient devenus la cible prioritaire pour les Nazis qui jusque là voulaient avant tout les expulser de leur espace territorial. Ce qui comptait pour les Juifs c'était de sauver ce qu'ils avaient de plus précieux et d'irremplaçable c'est-à-dire leur vies et non des biens toujours récupérables tels leurs tableaux, leurs comptes en banque ou leurs machines à coudre. Il n'est donc pas indifférent de savoir si 24.000 Juifs ont été refoulés ou 3.000 ; il s'agit de 21.000 vies et peut-être de 23.000 si l'on tient compte que 127 des 884 refoulés de la frontière franco-genevoise ont perdu la vie et non 884. Je sais que pour de très hautes consciences il n'y a pas de différence entre une seule vie perdue et un million ; mais je ne fais pas partie de cette soit disant élite.

Pendant la période de guerre sur la frontière italo-suisse, les historiens s'accordent sur le nombre de 5.000 à 6.000 Juifs italiens accueillis en Suisse et de moins de 250 refoulés parmi lesquels j'ai dénombré 179 déportés. Sur les frontières du IIIème Reich pendant la même période les possibilités de parvenir jusqu'à la frontière suisse pour les Juifs vivant en Allemagne étaient tellement réduites qu'il est évident qu'un afflux de réfugiés juifs de cette provenance était impossible. Ne demeure donc que la France pour fournir cet important contingent de refoulés juifs. Les travaux de Ruth Fiwaz-Silbermann en 2000 s'appuyant sur des archives complètes pour le canton de Genève relevaient moins de mille juifs refoulés. Depuis Ruth Fiwaz-Silbermann a étudié des deux côtés de la frontière franco-suisse le passage et le refoulement des Juifs pour sa thèse de doctorat qu'elle présentera en 2014.

En ce qui concerne la frontière jouxtant les départements du Doubs, du territoire de Belfort et du Jura, les Juifs se dirigeant vers cette frontière, beaucoup moins perméable que celle de Genève, et

qui étaient nombreux en provenance des Pays Bas ou de Belgique ont souvent été interceptés par les policiers français ou allemands avant d'atteindre la Suisse. J' ai dénombré près de 600 déportés dont environ 350 pour l'année 1942. Le nombre de refoulés et des déportés parmi les refoulés sera rendu public par Ruth Fiwaz-Silbermann à l'issue de ses travaux. L'arrestation de la majorité des déportés de cette frontière n'incombe pas à la Suisse, oasis de liberté mais aussi mirage en raison des obstacles à franchir pour les malheureux ; la responsabilité est celle des nazis allemands et de leurs complices de l'Etat Français de Vichy qui ont élevé entre les fugitifs et la Suisse un barrage efficace. De même l'accusation portant sur le refus de la Suisse d'accorder en temps de guerre des visas d'entrée à des Juifs apparait ridicule si l'on se demande comment des Juifs pouvaient alors se présenter sans être arrêtés à un contrôle frontalier de sortie français ou allemand avec le mot « Juif » imprimé sur leurs papiers d'identité ou inscrit à l'évidence dans leurs patronymes ou dans leurs prénoms..

Je ne pense pas me tromper en évaluant à moins d'un millier le nombre de refoulements de Juifs sur cette frontière du Jura que l'on avait fort peu de possibilités d'atteindre et à environ 300 le nombre des déportés parmi ces refoulés.

En définitive il m'apparait certain que le nombre total des Juifs refoulés de Suisse ne dépasse pas 3000 et que le nombre total de déportés parmi ces 3000 refoulés peut être évalué à un millier de personnes.

Certes ces chiffres sont très différents de ceux – 24.000 refoulés de Suisse et voués à la mort- qui ont été imposés depuis bien longtemps à tous ceux qui se sont intéressés au sort des Juifs pendant la seconde guerre mondiale. Ce sera aux historiens qui travaillent sur ce sujet et qui se réunissent à l'université de Berne le 26 avril pour un passionnant débat –Georg Kreis, Christian Favre, Ruth Fiwaz-Silbermann, Fabrizio Panzera, Guido Koller, Gregor Spuhler – de confirmer ou d'infirmer les chiffres que j'ai indiqués et qui contredisent des chiffres qui ne sont pas le résultat d'une véritable recherche historique et qui nuisent gravement à la réputation de la Suisse